

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DRONNE ET BELLE

Bulletin N°11

Juillet 2024

Le mot du Président Jean-Paul COUVY



Chères concitoyennes, chers concitoyens,
Vos élus en Conseil communautaire ne décident jamais d'une augmentation d'impôts par plaisir, la dernière augmentation des taux de taxe foncière datait d'ailleurs de 2019. En responsabilité, je veux donc vous expliquer pourquoi votre fiscalité évolue en 2024.

Avant de penser à activer le levier fiscal, évidemment, notre premier réflexe a été de limiter nos dépenses. **Nous nous sommes attachés à trouver l'équilibre entre faire des économies et maintenir la qualité du service public.** Mais cela n'a pas été suffisant pour être en capacité de conserver une situation financière assurant le maintien des services de notre Communauté de communes face à deux raisons particulières que je veux vous détailler.

• **1ère raison : l'inflation.**

Sur un plan national, les bases de calcul de l'impôt foncier ont été revalorisées par l'État de 3,9% du fait de l'inflation. Or avec un taux stable à 5%, cette recette ne représentait que 692 100 en 2024 contre 663 149 € en 2023, soit une augmentation de seulement 28 951 €. Par rapport à un budget de fonctionnement du budget principal à équilibrer, cette recette supplémentaire était trop faible pour compenser tous les postes de charges qui endurent les effets de l'inflation. Comme pour une entreprise, notre budget communautaire subit la hausse du point d'indice de rémunération des agents, des prix des énergies, des produits alimentaires et des matières premières.

• **2ème raison : un contexte intercommunal exceptionnel.**

Suite à des chutes d'arbres et de pierres la fermeture du site touristique de l'Abbaye de Brantôme provoque une perte de recettes (300 000 €) et des travaux de sécurisation d'urgence (à minima 250 000 €) ; mais aussi nous subissons l'augmentation du déficit de fonctionnement du Centre Intercommunal d'Action Social (CIAS) qu'il faut équilibrer (300 000 €).

Ensuite, je profite de cet édito pour vous annoncer un **nouveau format du bulletin d'informations** pour le rendre plus lisible et plus accessible avec une fréquence de publication semestrielle (2 fois par an). Vous le découvrirez à la lecture de ce nouveau numéro !

Enfin, je vous invite à consulter notre **site internet** à son adresse habituelle dronneetbelle.fr car lui aussi a été **modernisé pour être plus accessible et compatible avec tous les formats numériques : portables, tablettes, ordinateurs, ...** Il contient plus d'informations utiles et pratiques pour **faciliter vos démarches et vos recherches** tant pour vos activités professionnelles que personnelles sur l'ensemble du territoire de Dronne et Belle.

Je vous souhaite une bonne lecture et un bel été.

Le Président,
Jean-Paul COUVY



BUDGET 2024

LA FIBRE EST LÀ : QUE FAIRE

TRAVAUX : LA GARENNE DE BRANTOME

L'ACP : UNE NOUVELLE AIDE AUX ENTREPRISES

L'INFO JEUNES NOMADE : PLUS PRÈS DE LA JEUNESSE

TOUTE L'ACTUALITÉ EN CONTINU SUR :

www.dronneetbelle.fr | www.facebook.com/dronneetbelle

Budget 2024

LE BUDGET DE L'ACCÉLÉRATION ET DES TRANSITIONS

Investissements votés au budget 2024 lors du conseil communautaire du 14 mars 2024.

| | | |
|---|--|---|
| <p>Création d'un nouveau centre technique avec toiture photovoltaïque 200 000 €.</p> <p>Total du projet : 700 000 € sur 2 ans.</p>  | <p>Création d'un Pôle Enfance Jeunesse Famille Culture à Mareuil-en-Périgord 644 000 €.</p> <p>Total du projet : 4,1 M€ sur 3 ans.</p>  | <p>Transition énergétique 120 000 €</p> <p>de travaux d'amélioration énergétique des logements communautaires.</p>  |
| <p>Voirie 1,2 million €</p> <p>Travaux de voirie divers et entretien de voirie (360 000 € par an).</p>  | <p>Développement économique 665 000 €</p> <p>D'investissement sur les Zones d'Activités.</p>  | <p>Santé 44 000 €</p> <p>Travaux d'entretien des cabinets médicaux (Bourdeilles et Brantôme) et de la maison de santé de Mareuil en Périgord.</p>  |
| <p>Tourisme 265 000 €</p> <p>Valorisation et sécurisation des espaces troglodytiques de l'Abbaye de Brantôme.</p>  | | |

EN CHIFFRES

Voté à la majorité

27,9 millions d'€
De budget au total (budget principal + budgets annexes)

↓

17,5 millions d'€
en fonctionnement (personnel, gestion des équipements et bâtiments, ...)

+

10,4 millions d'€
en investissement

AUGMENTATION DES TAUX DE FISCALITÉ

- Le taux de **foncier bâti** passe de **5% à 6%** (taux pivot);
- Le taux de **foncier non bâti** passe de **12,86% à 15,43%**;
- Le taux de **taxe d'habitation sur les résidences secondaires et logements vacants** passe de **9,5% à 11,40%**.

L'ensemble des recettes fiscales supplémentaires représente 237 876€.

L'INVESTISSEMENT 2024-2026

La sécurisation du site touristique de l'Abbaye de Brantôme, la création d'un nouveau Centre technique et la construction d'un Pôle Enfance-Jeunesse-Famille-Culture de Mareuil-en-Périgord sont des investissements majeurs prévus en 2024 par la Communauté de communes. Etant donné l'importance et le suivi dans le temps de ces investissements, ils s'inscrivent dans le cadre d'une programmation pluriannuelle 2024-2026 avec des autorisations de programme votées en conseil communautaire dans le cadre du budget de cette année.

L'objectif de ce Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI) est d'assurer la cohérence des projets conduits sur les années 2024-2026 au moyen d'une planification des dépenses et des recettes pour optimiser au mieux le financement de ces projets (ressource propre de l'intercommunalité et participations financières des partenaires institutionnels). Ce PPI sera révisé tous les ans en lissant ou en reportant la réalisation de certaines opérations afin de tenir compte des évolutions de coûts ou des participations financières.

+ d'infos Budgets 2024 : www.dronneetbelle.fr/budget

PAROLE D'ÉLU

« L'inflation importante que nous avons connu ces dernières années a impacté fortement les dépenses nécessaires au fonctionnement des services de proximité de la Communauté de communes tels que la Petite enfance, l'Enfance-Jeunesse, la Santé, le Social, ou encore la Voirie. À l'occasion de l'examen du budget, les élus ont constaté que nous étions confrontés au fameux « effet ciseaux » des dépenses qui ont tendance à augmenter plus vite que les recettes.

Pour maintenir nos actions de proximité en faveur de tous, il était nécessaire d'agir sur les impôts locaux en relevant, avec modération, le taux du foncier bâti (de 5,00 à 6,00), et dans une même proportion la taxe sur le foncier non-bâti et la taxe d'habitation sur les résidences secondaires. La taxe foncière reste ainsi maîtrisée en étant dans la moyenne des intercommunalités rurales du Département.

Je souhaite vous apporter une explication complémentaire : le financement des travaux de voirie par nos partenaires institutionnels a été en très large diminution ces dernières années. Pour diverses raisons, nos principaux partenaires institutionnels se sont progressivement désengagés du financement des investissements de voirie. Or, c'est une compétence importante de notre Communauté de communes, ce qui fait que nous devons assumer directement et très souvent seul le financement des travaux de voirie sur un territoire rural qui est donc très étendu. Enfin, nous avons la volonté de ne pas accroître la dette afin de maintenir un délai de remboursement inférieur à 7 ans, ce qui est un délai normal, en dessous du seuil d'alerte. »



Gérard COMBEALBERT
Vice-Président aux finances

Mobilités

ÉTUDES INTRA BOURG

De Brantôme, Mareuil, Bourdeilles et Champagnac

La Communauté de communes est engagée dans une démarche de **revitalisation des 4 bourgs structurants** de son territoire (programme PVD et ORT), ainsi que dans une démarche de **transition écologique et de développement durable** (PCAET, CRTE, COT Ademe).

Or, les études de bourgs menées en 2022 et 2023 sur Brantôme, Mareuil, Bourdeilles et Champagnac de Belair ont fait ressortir une demande d'un meilleur partage de l'espace public, avec plus d'espaces dédiés aux mobilités douces (marche et vélo).

Avec le soutien de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) et le concours du bureau d'études Indiggo, les habitants ont été conviés à participer en février 2024 à des ateliers de concertation sur le sujet et des plans guide mobilité ont ainsi pu être établis.



Bourdeilles, le 12 février 2024



Champagnac, le 13 février 2024



Mareuil, le 14 février 2024



Brantôme, le 15 février 2024

[+ d'infos](#)

COVOITUREZ AU QUOTIDIEN

avec Covoit Modalis

Covoit Modalis est une plateforme de **covoiturage public et sans commission** pilotée par Nouvelle-Aquitaine Mobilités, le syndicat mixte des mobilités en Nouvelle-Aquitaine.



Sur Covoit Modalis, vous pouvez rechercher et proposer vos covoitages courtes et moyennes distances pour **organiser vos trajets du quotidien**. Le tarif des trajets est laissé à la discrétion des utilisateurs et aucune commission n'est prélevée. De plus, l'application vous offre la possibilité de **rejoindre des communautés d'utilisateurs** en fonction de vos centres d'intérêts (travail, loisirs, culture, lieux de vie...).

Retrouvez Covoit Modalis sur internet www.covoitmodalis.fr ou sur votre mobile en téléchargeant les applications pour Android ou iOS.

En bref !

URBANISME

Adaptation du PLUi-H



La modification simplifiée n°1 du PLUi-H a été approuvée le 14 mars 2024. Elle porte sur :

- L'ajout de **14 bâtiments** susceptibles de changer de destination.
- L'ajout de **24 éléments de petit patrimoine**.
- La rectification de quelques erreurs matérielles.

Pour rappel, l'ensemble des documents du PLUi-H mis à jour sont disponibles sur le site du Géoportail de l'urbanisme :

www.geoportail-urbanisme.gouv.fr

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Premier bilan des ZAEnR



Après la concertation menée du 6 au 13 décembre 2023, les communes ont finalement validé **253 zones d'accélération des ENR**.

Retrouvez le compte-rendu du débat qui s'est tenu lors du Conseil communautaire du 14 décembre 2023 sur le site Internet

www.dronnetbelle.fr/developpementdes-energies-renouvelables et les délibérations communales afférentes directement dans vos mairies.

MOBILITÉ

Deux délégués nommés

Afin de travailler sur cet enjeu au sein de la collectivité, deux délégués communautaires aux mobilités viennent d'être nommés :



Michel Bessière,
Conseiller municipal
et responsable de la
commission mixte Voie
douce, stationnement et
circulation à Brantôme



Bernadette Van
den Driessche,
Maire déléguée de
Mareuil

Aide aux entreprises

L'ACP : Une nouvelle aide

Action collective de proximité, pour les commerçants et artisans du territoire.

L'Action Collective de Proximité (A.C.P) est un dispositif régional visant à accompagner le développement économique des TPE artisanales et/ou commerciales, implantées sur le territoire. Il complète et renforce des dispositifs existants d'aides aux entreprises, de soutiens économiques et de (re)vitalisation aux territoires ruraux en particulier.

Il est basé sur 3 axes prioritaires à savoir :

AXE 1 : les commerces et activités artisanales, alimentaires et de services notamment en centre bourg/centralités

AXE 2 : faciliter la transmission d'entreprise (des secteurs du bâtiment et de l'hôtellerie restauration)

AXE 3 : favoriser les transitions environnementales, énergétiques ou sociétales de l'entreprise

Cet accompagnement est composé d'un bilan conseil et d'une aide financière pouvant atteindre jusqu'à 18 000 €.

Pour bénéficier de cette aide, il faut respecter un certain nombre de critères, notamment :

- Être une Très Petite Entreprise : moins de 10 salariés ou moins de 10 équivalents temps pleins et avoir un Chiffre d'Affaires inférieur à 1 million d'euros HT
- Être implanté en Périgord Vert ; être à jour de ses cotisations sociales et fiscales et être capable de produire des documents comptables
- Avoir plus d'un an d'ancienneté
- Ne pas avoir perçu d'aides à l'investissement équivalentes sur les trois dernières années et ne pas avoir distribué de dividendes sur le dernier exercice comptable
- Plancher des dépenses éligibles : 5 000 € HT
- Le matériel d'occasion peut être éligible sous certaines conditions
- Toutes les formes de crédit-bail ou leasing sont inéligibles
- Les travaux de gros œuvres concernant l'immobilier d'entreprise sont inéligibles ainsi que l'acquisition de locaux
- Les matériels roulants immatriculés ne sont pas éligibles

Enfin, il est important de noter que :

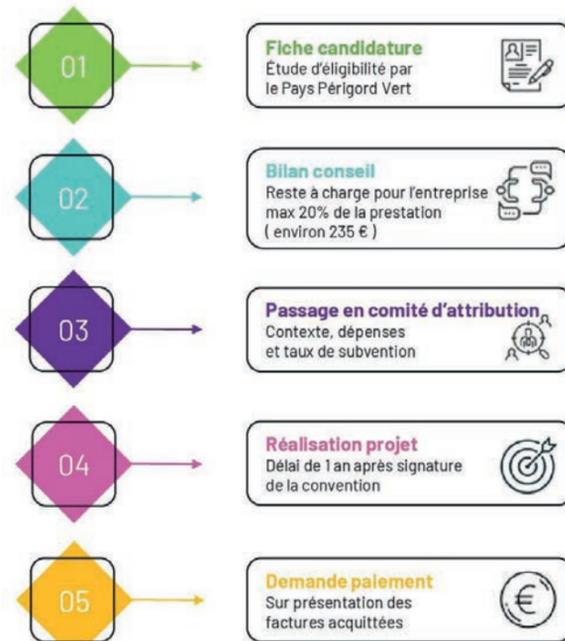
- Le bilan conseil est obligatoire et à un coût pour l'entreprise de l'ordre de 235 € TTC
- Avant le dépôt des candidatures : pas de signature des devis ni d'engagement de commande ou versement d'acompte
- il ne faut en aucun cas avoir débuté les investissements / engagé la dépense avant d'avoir effectué le bilan conseil et le passage en commission d'attribution de votre dossier

La Communauté de communes Dronne & Belle et le Pays Périgord Vert vous invitent à se rapprocher des techniciens nommés ci-après, dès lors que vous envisagez des investissements pour votre entreprise :

Jérôme CHEVREL _ 05 53 03 83 55 _ j.chevrel@dronneetbelle.fr

Sandrine MIKULAK _ 06 72 42 13 67 _ sandrine.mikulak@perigord-vert.com

LES ETAPES DE VOTRE DEMANDE DE SUBVENTION ACP



L'élégibilité de vos travaux sera étudiée lors de la réalisation du bilan conseil obligatoire et du passage en comité.
La validation de la fiche de candidature ne vaut pas garantie d'attribution de subvention.
Avant le dépôt des candidatures : pas de signature des devis, pas d'engagement de commande ou versement d'acompte.

France Ruralité Revitalisation

DE ZRR À FRR

Des exonérations pour les entrepreneurs ruraux

La réforme des zones de revitalisation rurale (ZRR) en zonage France Ruralités Revitalisation (FRR), effective à partir du 1er juillet 2024, offre des exonérations sociales et fiscales à 449 communes de Dordogne dont l'ensemble de celles de la Communauté de communes Dronne et Belle.

Ces avantages visent à attirer des entreprises et professions libérales, créant ainsi des emplois et redynamisant les villages. Les entreprises bénéficieront notamment de la diminution de la cotisation patronale, facilitant leur installation et développement dans les communes concernées. Des mesures d'accompagnement supplémentaires incluent des majorations de dotations pour les collectivités et des bonifications de subventions aux espaces France Services.



Fibre Optique

LA FIBRE EST LÀ

Que faire et comment se préparer au raccordement ?

Avec 5 188 prises éligibles sur les 9 268 que compte la Communauté de communes, une étape majeure a été franchie vers la connectivité haut débit pour tous. Dans les prochaines semaines, de nouvelles ouvertures sont prévues. Vous pouvez vérifier votre statut d'éligibilité sur www.nathd.fr/eligibilite.

Alors comment ça se passe ?

Les opérateurs ont le choix de proposer ou non des offres dans la commune. Plutôt qu'attendre une proposition, vous pouvez contacter vous-mêmes les opérateurs.

Comment la fibre arrive-t-elle de ma rue jusqu'à mon foyer ? Que dois-je faire ou préparer ?

Depuis les Nœuds de Raccordement Optique situés sur l'ensemble de votre territoire, la fibre arrive jusqu'à un boîtier situé dans votre rue. Lorsque vous aurez souscrit une offre auprès d'un opérateur, il viendra raccorder l'intérieur de votre foyer au boîtier.

En principe, l'opérateur utilise le même cheminement que celui de votre ligne téléphonique actuelle, donc soit dans la même gaine (sous réserve que le passage soit possible), soit en aérien. Le boîtier de raccordement final sera situé au même endroit que votre actuelle prise téléphonique. Si ce scénario vous convient, vous n'avez donc rien à préparer ! Autrement vous pouvez prédisposer une gaine jusqu'à l'endroit qui vous convient.

+ d'infos www.perigordnumerique.fr

Abbaye de Brantôme

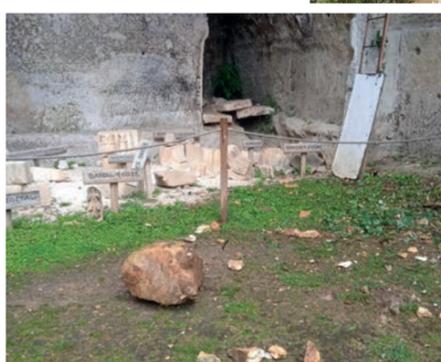
SÉCURISATION DE LA GARENNE

Un point sur la situation du site

Lors du dernier bulletin, nous vous avons exposé le projet de réhabilitation de l'Abbaye de Brantôme et vous avons fait part des problèmes de sécurisation de la garenne ayant entraîné la fermeture du site troglodytique fin octobre (grotte du jugement dernier et cour de l'Abbaye).

Pour rappel, des chutes de blocs rocheux et d'arbres avaient eu lieu en 2023, avec une réelle mise en danger des guides et des visiteurs. Nous avons espoir de rouvrir le site aux visites pour l'été 2024 avec au minimum un passage sécurisé permettant d'accéder à la grotte du jugement dernier. Malheureusement, cela n'a pas été possible et le site n'ouvrira pas cette saison.

En effet, ces travaux de sécurisation nécessitent diverses expertises qui ont été déclenchées très rapidement fin 2023 mais celles-ci ont pris du temps du fait de la durée et de la sévérité des intempéries hivernales pour disposer d'une vision complète de l'état du site et proposer des travaux adaptés à sa configuration complexe (espaces troglodytiques, falaises, bois en pente, site classé, monuments historiques, ...). Il faut préciser également que ces travaux sont tenus d'obtenir les autorisations environnementales et architecturales en site classé et doivent respecter certaines normes écologiques (période de nidification en particulier).



Les travaux arboricoles se décomposent en 3 zones sur la garenne :

- Une strate herbacée sur les premiers mètres au plus près de la falaise, avec une végétation rampante et buissons en fragons et ronciers (écran naturel pouvant retenir des petits blocs rocheux).
- Une strate arbustive en cépée sur une trentaine de mètres environ. Les arbres présentant un danger seront coupés en fonction des risques identifiés par l'expert arboricole, puis nous laisserons les repousses durant quelques années pour une taille limitée à 8m de hauteur.
- Une strate arborée sur la partie haute avec des arbres plus hauts.

Ces travaux sont complétés par la pose d'un grillage plaqué en crête de falaise puis par l'installation d'un écran pare-blocs d'environ 1,5 m de haut pour retenir les éventuelles chutes de blocs rocheux et d'arbres.

Les travaux d'abattage des arbres sont soumis à l'autorisation de la DREAL qui a envoyé sur place l'inspectrice des paysages et sites classés. Un dossier de demande d'autorisation d'abattage a été déposé, la commission départementale de la nature, des paysages et des sites s'est réunie le 26 juin et la décision finale sera prise au ministère. Nous avons bon espoir d'obtenir les autorisations nécessaires car l'écrin de verdure en arrière-plan de l'Abbaye sera conservé mais il sera constitué d'arbres moins hauts et d'arbustes, plus adaptés au site. L'Architecte des Bâtiments de France, qui est également une partenaire incontournable et qui s'est déjà déplacée sur site est également consultée pour ces autorisations.

Enfin, le CEREMA, qui suit de très près depuis de nombreuses années l'évolution des fissures dans les grottes, doit lui aussi donner un avis à la fois sur les blocs rocheux de la garenne et sur les travaux de consolidation des grottes avec mise en place de piliers de soutènement. Les travaux de sécurisation de la garenne n'ayant pas pu être réalisés en urgence, la Communauté de Communes, en lien avec la Municipalité, a donc décidé de revoir le phasage du projet de réhabilitation de l'ensemble du site.

Ainsi, pour éviter une fermeture le temps des travaux de sécurisation de la garenne, puis une réouverture, pour ensuite fermer à nouveau le temps des travaux de sécurisation des grottes, il a été décidé de réaliser conjointement les deux tranches de travaux afin de ne fermer qu'une seule fois le site, sous réserve des capacités budgétaires de la Communauté de communes et de la municipalité, et en fonction du niveau des subventions accordées par les partenaires institutionnels.

La sécurisation de la garenne et des grottes sont donc en cours d'étude et de demande d'autorisations et devraient se faire le plus rapidement possible dans l'espoir d'une ouverture pour la saison 2025.

Les visites proposées par l'Office de Tourisme en 2024

- La visite du **clocher**
- La visite d'une **partie de l'abbaye de Brantôme**
- La visite de la **ville de Brantôme**
- **Nouveauté 2024** : « **Brantôme troglodyte** » pour découvrir les anciens lieux de vie troglodytes de la cité.

PAROLE D'ÉLU

La saison 2024 est une saison difficile avec une météo très défavorable et les événements ayant entraîné la fermeture du site.

Je tenais à rendre hommage au personnel d'accueil qui reçoit les nombreux visiteurs déçus de ne pouvoir visiter nos célèbres grottes ainsi qu'aux guides qui ont su s'adapter en proposant de nouvelles visites qui font découvrir par d'autres parcours le riche patrimoine de la cité historique de Brantôme. Sans oublier, bien entendu, la Directrice de l'OT qui orchestre parfaitement la politique touristique de notre territoire.



Frédéric VILHÈS
Vice-Président au tourisme

Châteaux en fête

ÉDITION 2024



Au Château des Sénéchaux à Bourdeilles

L'événement devenu incontournable du Périgord est revenu pour sa 4ème édition, du 13 au 28 avril. Désormais très attendue par les habitants et les vacanciers, la fête des châteaux a rassemblé 84 sites participants. Comme lors des précédentes éditions, le Périgord Vert était en force avec 47 châteaux dont 18 sur le territoire Dronne et Belle ! Un grand merci à tous les propriétaires et gestionnaires qui ont œuvré sans relâche pour accueillir et faire découvrir les sites aux nombreux visiteurs.

L'Info Jeunes Dronne et Belle

INFO JEUNES NOMADE

Aller à la rencontre des publics

Qu'est-ce que l'Info Jeunes ?

C'est avant tout un service de la Communauté de Communes Dronne et Belle, labellisé par le réseau Info Jeunes France depuis mai 2022.

L'Info Jeunes t'accueille gratuitement et anonymement mais un RDV est possible pour un accompagnement personnalisé. Fabrice et Dee informent et conseillent les jeunes **entre 14 et 30 ans** afin de les aider dans leurs projets et leurs démarches, leur utilisation du numérique ou pour préparer un départ à l'étranger.

Les thématiques de l'Info Jeunes : Etudes, job, emploi, stage logement, départ à l'étranger, volontariat, santé vie quotidienne, vacances projets, aides...

Info Jeunes Nomade c'est quoi et surtout pourquoi ?

L'Info Jeunes est la seule structure IJ labellisée en Pays Périgord Vert. N'ayant pas d'établissements scolaires après la 3ème sur la Communauté de Communes Dronne et Belle, l'informateur jeunes souhaite pouvoir rencontrer les plus de 15 ans en période scolaire, comme il le fait déjà au Lycée de Nontron. Le lycée de Nontron est un des lycées de secteur pour les jeunes habitant sur la Communauté de communes Dronne et Belle. Notre territoire vaste et rural nous pousse à développer des approches innovantes pour répondre aux besoins de la jeunesse. Aller au-devant des jeunes pour les orienter et leur fournir une première information, de la documentation afin de les rediriger vers la structure fixe : tel est le rôle de l'Info Jeunes Nomade.

Ce dispositif itinérant se fera à bord d'un fourgon électrique aménagé.

Les objectifs de l'Info Jeunes Nomade ?

- Apporter de l'information au plus près des jeunes et des familles
- Faciliter l'accès aux droits des 15-30 ans
- Contribuer à créer du lien social
- Répondre aux difficultés de mobilité des jeunes en milieu rural
- Favoriser le développement de l'engagement des jeunes
- Initier un premier contact avec les jeunes pour les orienter vers la Structure Info Jeunes Dronne et Belle - SIJ

Et c'est pour quand ?

C'est l'évènement à ne pas manquer de la rentrée scolaire 2024-2025. En effet, une inauguration festive de ce projet est prévue le **samedi 7 septembre 2024**, où seront mobilisés des jeunes et leurs compétences mais aussi des acteurs culturels locaux pour donner vie à l'IJ Mobile. Cet évènement se déroulera **de 15h à 21h à la Passerelle, 5 place de la jeunesse à Brantôme**.

Au programme pour les jeunes et les moins jeunes :

- Atelier graffiti avec Lune Wone – Guillaume Mousseau (Monsec)
- Atelier MAO (Musique Assistée par Ordinateur), musique électronique avec Arthur Pons (jeune de 14 ans Brantôme)
- Dj Set assuré par Dj Deschamps et Michel Platine (2 frères du Périgord vert)
- TMLM - Ta Mère La Mieux, des battles rap où les compliments sont à l'honneur (collectif de Bordeaux)
- Visite et découverte de l'Info Jeunes Nomade
- Discours officiels et moins officiels
- Buffet et boissons



CONTACTER L'INFO JEUNES DRONNE ET BELLE

06 46 91 93 08
infojeunes@dronneetbelle.fr



En bref !

ACCUEIL DE LOISIRS

Portail famille : S'inscrire en ligne

Depuis, le mois d'avril un portail d'inscription en ligne pour les accueils de loisirs de Brantôme et Mareuil est disponible. Il permet aux parents d'inscrire leurs enfants en ligne pour les activités proposées.

Pour s'inscrire, un lieu doit-être fourni par la structure aux parents ainsi qu'un code secret. Une avancée qui facilite grandement le travail des agents de l'enfance !



PROJET

Futur Pôle de Mareuil en 2026 Enfance-Jeunesse-Famille-Culture

La Communauté de communes souhaite renforcer l'offre de service liée à l'enfance, la jeunesse et la culture par la construction d'un second pôle à Mareuil en Périgord.



Ce pôle regroupera la médiathèque, l'accueil de loisirs « L'ilot Drôle », l'accueil jeunes de Mareuil et une partie des activités de l'Espace Socioculturel Le Ruban Vert. La médiathèque sera beaucoup plus grande que celle actuelle, afin de développer une offre de service cohérente et équitable sur l'ensemble du territoire communautaire.

Il va se trouver à proximité de la crèche communautaire, des écoles primaires et maternelles, du gymnase, de l'aire de sport (stade, city stade, terrains de tennis, skatepark, parcours santé, boulodrome) et du collège. Pour ce projet, le Conseil communautaire a retenu l'Agence Dauphins Architecture comme lauréat du concours.

PAROLE D'ÉLU

La Communauté de communes Dronne et Belle a positionné la jeunesse en priorité dans le cadre budgétaire. Après le pôle enfance jeunesse de Brantôme (la Passerelle), c'est une structure identique qui va être créée à Mareuil.

Également un point info jeunesse itinérant va être déployé courant 2024. On n'oublie pas tous les séjours proposés dans le cadre des accueils de loisirs et des accueils jeunes. Autre service proposé par la Communauté de communes, il s'agit du périscolaire le matin et le soir.

L'ensemble de ces activités sont encadrés par des agents compétents.



Alain OUISTE
Vice-Président à l'Enfance et la Jeunesse

Culture

Résidence d'artiste : Yaelle Palacio

Cette année, sur le réseau des médiathèques nous avons le plaisir d'accueillir Yaelle Palacio, autrice illustratrice jeunesse, en résidence sur le territoire durant 10 semaines en partenariat avec la Drac et la maison du Goupillou.



Durant cette résidence elle créera son deuxième album jeunesse et proposera des ateliers créatifs autour de sa pratique, modelage sur argile, promenade à la recherche de plantes et roches pour créer des couleurs naturelles, illustration et écriture, mais également rencontre et lecture autour de son premier album jeunesse "Raku"



En novembre découverte de son second album à suivre sur le Facebook des médiathèques.

PAROLE D'ÉLU

« Dès son origine, la communauté de communes Dronne et Belle a décidé de consacrer un budget conséquent à la culture qui constitue un élément non négligeable de son attractivité. L'accès à la culture permet en effet à nos territoires ruraux et avant tout aux plus jeunes de bénéficier de services qui les rapprochent des citadins.

Un réseau de médiathèques maille le territoire. La mission habituelle de ces médiathèques consistant à mettre à disposition des ouvrages s'est élargie puisqu'elles accueillent des animations notamment des résidences d'artistes qui réalisent des œuvres sur site où elles sont exposées. Une éducation artistique et culturelle est également développée, construite avec différents partenaires (Drac, Département, Education Nationale) et touche différents publics qui définissent préalablement les thèmes qui les touchent le plus.

Pour la deuxième année, un théâtre forum a été proposé aux jeunes ados du territoire qui se sont impliqués avec conviction dans cette démarche, laquelle a connu un franc succès.

La communauté de communes participe également à une convention avec le département visant à aider financièrement les associations culturelles qui proposent des manifestations culturelles avec des professionnels hors saison estivale.

La Micro-Folie, dispositif qui a déjà été présenté précédemment et recueille toujours le même succès complète cette offre diverse et de qualité.

Je remercie sincèrement tous les agents du service qui s'impliquent avec énergie et enthousiasme pour accomplir leurs missions et satisfaire les différents publics accueillis. »



Monique RATINAUD

Vice-Présidente en charge de la culture

CoTEAC Dronne et Belle

Un parcours théâtre forum* est développé depuis 2 ans sur le territoire communautaire. Il a pour objectif de :

- former les professionnels de l'animation à cet outil d'émancipation
- proposer aux adolescents du territoire de s'exprimer sur les questions qui les traversent.

Le stage ados des vacances d'avril 2024 s'est terminé avec une représentation devant un public nombreux.

*Le théâtre forum permet aux acteurs et aux spectateurs de mettre en scène des situations d'oppressions et de chercher collectivement des solutions.

Action sociale

SERVICE CIVIQUE SOLIDARITÉ SENIORS

Rapprocher les générations

Pour répondre à l'isolement de certains seniors accompagnés par le CIAS, la Communauté de communes Dronne et Belle et le CIAS ont souhaité développer un projet d'accueil de deux Services Civiques pour septembre 2024.

Les 2 services civiques seront accompagnés par un référent, agent du CIAS ; et un tuteur, l'informateur jeunesse de la Communauté de communes Dronne et Belle.

Un partenariat novateur permettant aux jeunes d'être soutenus par des agents ayant des compétences complémentaires.

Ils seront, dans un premier temps, accompagnés des aides à domicile pour rencontrer les seniors à leur domicile, se présenter et expliquer leurs missions.

Si le senior est d'accord pour bénéficier de la visite des 2 jeunes, ils mettront en place ensemble les activités en concordance avec les envies du senior :

- Rendre visite à domicile dans la convivialité
- Favoriser la mobilité par des sorties et visites culturelles
- Accompagner dans l'utilisation d'outils numériques
- Stimuler la mémoire au travers de jeux et d'activités
- Combiner créativité et adresse lors d'ateliers manuels
- Partager des moments en groupe autour de jeux de société
- Recueillir souvenirs et témoignages
- Participer à des activités musicales, de chants, de gymnastique douce

Les jeunes pourront également proposer un projet commun aux seniors rencontrés, comme un recueil de textes, une œuvre collective...

Les services civiques bénéficieront de formations : PSC1, la Formation civique et citoyenne et une formation de 7 jours sur le Bien Vieillir.

Leur mission durera 8 mois et si le projet est concluant, nous n'hésiterons pas à renouveler l'expérience avec d'autres jeunes.



CIAS / SAAD

RAPPEL DES SERVICES

Le **service d'aides à domicile** propose :

- L'aide à la toilette
- L'aide au lever et au coucher, l'habillage et déshabillage
- L'aide à l'entretien du cadre de vie
- L'aide la préparation et la prise de repas
- L'aide aux courses
- L'aide aux démarches administratives

Et le **CIAS Dronne et Belle** :

- Le portage de repas à domicile
- Le service petit jardinage et petit bricolage
- L'accompagnement collectif (mini-bus pour les rdv médicaux, transport sur le marché, les grandes surfaces...)
- L'aide sociale (alimentaire, premières nécessités)

Contactez le CIAS

Ouverture des bureaux à Brantôme :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h

Permanences au bureau de Mareuil :

Le mardi de 8h30 à 11h30

CIAS DRONNE ET BELLE

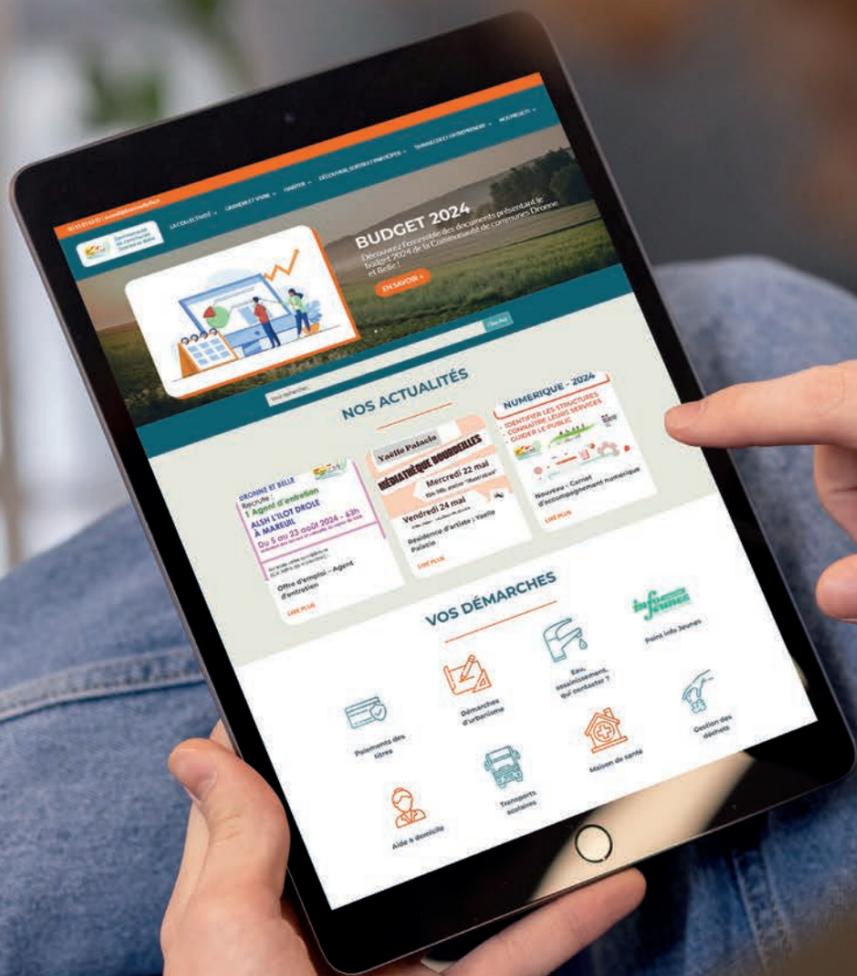
139 rue d'Hippocrate - ZAE Pierre Levée
24310 Brantôme en Périgord

MESSAGERIE 7J/7

Semaine : 05.53.05.77.14

Garde week-end (urgences) : 06.87.59.53.35

contact@ciasdronneetbelle.fr



Un nouveau site web

dronnetbelle.fr

Faciliter l'accès aux informations

Depuis le 21 mai 2024, la Communauté de communes Dronne et Belle s'est dotée d'un nouveau site internet ! Réalisé par l'agence ADEKOI à Notre Dame de Sanilhac, il a été pensé pour répondre aux nouvelles exigences de la navigation sur internet et faciliter l'accès aux informations aux usagers du territoire.

Libre à vous maintenant de l'explorer et découvrir tous les projets menés par la Communauté de communes !

À venir sur le territoire !

- Mardi 9 juillet « Partir en livres »**
10h30-17h :
 Parc de Mareuil - à côté de la médiathèque
 Toute la journée animations, ateliers, spectacle.
- Jeudi 11 juillet « Les arts japonais »**
19h :
 Micro-Folie Dronne et belle - Église Notre Dame à Brantôme
 Conférence tout public en partenariat avec le Festival Dragon Belle.
- Samedi 13 juillet « Dragon Belle »**
10h-19h :
 Salle du Dolmen de Brantôme. Animations, ateliers, rencontres avec des illustrateurs, cosplay sur le thème de la culture asiatique. Coordonné par le Ruban Vert.
- Jeudi 18 juillet « Sports en folie »**
14h-18h :
 Ateliers, jeux et petits défis sportifs à la médiathèque de Brantôme et au jardin des moines.
- Jeudi 19 septembre « Découverte : Réalité virtuelle »**
19h :
 Micro-Folie Dronne et Belle à l'Office de tourisme.
- Les 4, 5 et 6 octobre « Le tout p'tit festival »**
Programme à venir
Petite enfance et parentalité
 À la Chapelle Faucher. Conférence, animations, manège et spectacles.

Les accueils téléphoniques

À Mareuil
 Du lundi au vendredi
 9h-12h et 13h30-17h
05 53 60 31 96
 Technique
 Enfance Jeunesse

À Brantôme
 Du lundi au vendredi
 9h-12h et 13h30-17h
05 53 05 83 55
 Direction générale
 Urbanisme
 Assainissement
 Culture
 Comptabilité

Le CIAS
 Du lundi au vendredi
 8h30-17h
05 53 05 77 14

